

# Campan

## info

## n° 3

novembre/décembre 2009



## LE MOT DU MAIRE

### Intercommunalité :

Après de nombreuses réflexions et après avoir discuté dans trois réunions publiques avec les campanois, le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour demander l'adhésion de la commune de Campan à la Communauté de Communes de la Haute Bigorre (CCHB). Cette décision a été guidée par la raison et va dans le sens de l'histoire des collectivités territoriales.

Notre adhésion sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2010 si toutefois les communes membres l'acceptent.

Ce n'est pas une fin en soi mais le début d'une belle aventure communautaire. Nous devons participer activement, avec rigueur et vigilance, afin de soumettre à nos futurs partenaires, nos spécificités, nos besoins et nos attentes tout en prenant en compte les leurs. Comme prévu nous avons 6 délégués et 3 délégués suppléants.

### Eau Potable :

Cette fin d'année est consacrée à l'élaboration du règlement de l'eau, du règlement de l'assainissement collectif et aux modifications des modes de tarification. En 2010 l'eau sera facturée à la consommation.

La facturation se fera par semestre. La première facturation correspondra à la moitié estimée de la facture annuelle et sera adressée en juin. La deuxième facture, dite de régularisation, sera établie suivant la consommation effective de l'année. Un effort particulier sur la qualité et le mode de traitement sera engagé avec le prestataire actuel en charge du traitement afin de produire une eau potable sans goût dénaturé.

Notre dernier conseil municipal de l'année se prononcera sur les règlements de l'eau et sur celui de l'assainissement collectif. Il définira les différents prix qui y sont rattachés.

Une information sera disponible dans les prochains jours.



Je m'associe à l'ensemble du Conseil Municipal pour vous souhaiter de  
Bonnes Fêtes de Fin d'Année à vous et à vos proches!  
du travail, de la santé et de l'amour...

Gérard Ara



### Le ski facilité pour les enfants de la commune...

Cette année encore, la Commission Communale d'Action Sociale a décidé d'attribuer une aide financière aux parents campanois dont les enfants souhaitent pratiquer le ski.

- Pour les enfants scolarisés à Campan : le prix fixé par la RICT est de 55 € ; grâce à l'aide communale, le montant restant à la charge des familles est de 10 €.
- Pour les enfants de 11 à 18 ans, résidents campanois : toute carte achetée à la billetterie sera partiellement remboursée par la commune en fonction du quotient familial. Cette aide peut varier de 55 € à 152 €.

Si vous êtes concerné par cette aide il vous faudra fournir quelques documents à la Mairie pour obtenir cette aide :

- \* l'avis d'imposition sur les revenus 2008 du ménage,
- \* la copie du livret de famille,
- \* un justificatif de résidence principale,
- \* le justificatif de vente délivré par la RICT au moment de l'achat de la carte de saison,
- \* un RIB.

(A noter que l'aide est applicable aux cartes donnant accès au Domaine du Tourmalet (Barèges + La Mongie) et aux cartes donnant accès au Grand Tourmalet (Barèges + La Mongie + Pic du midi).

Du nouveau ...

Comme vous le savez l'adhésion de notre commune à la Communauté de commune de la Haute-Bigorre sera effective au 1<sup>er</sup> janvier ; c'est donc à partir de cette date qu'un nouveau service pourra vous être proposé : le portage des repas à domicile.

Ce service s'adressera aux aînés et sera assuré tous les jours de la semaine y compris le dimanche et les jours fériés. Les repas seront livrés chauds à votre domicile entre 10h45 et 12h30 et se composeront d'un potage, d'une entrée, d'un plat principal et d'un dessert.

En ce qui concerne les tarifs, ils ont été calculés en fonction des ressources du ou des bénéficiaires si ceux-ci vivent en couple. A titre indicatif, le prix d'un repas pour une personne seule se situe entre 1,85 € et 9,50 € selon votre tranche de revenu.

Un délai pour la mise en place et l'organisation de ce service sera bien sûr indispensable mais plus tôt les personnes intéressées se seront manifestées, plus tôt le portage des repas à votre domicile sera possible.

Les personnes impatientes de pouvoir bénéficier de ce service devront se renseigner auprès de la Mairie qui pourra prendre les inscriptions et expliquer les modalités financières.



## SIVU DU TOURMALET



La neige est là ! Le Domaine du Tourmalet a ouvert ses portes début décembre, les derniers travaux de maintenance se sont déroulés sous la neige de début novembre. Les habitués saisonniers sont revenus encore nombreux cette année et la Régie n'a eu en conséquence, qu'une trentaine de postes libres à pourvoir.

Deux dameuses neuves ont été achetées afin d'éviter d'alourdir le coût des réparations, ce genre d'engin très sollicité se fatiguant vite. Le réseau « neige » a été amélioré. Vu l'état de l'accueil et du parking de Tournaboup à Barèges, il avait été décidé de construire un bâtiment neuf et de refaire le parking. Le nouveau bâtiment bientôt terminé accueillera la nouvelle billetterie (8 caisses), un poste de secours et des WC dont le coût (805 000 €) sera partagé à égale moitié entre la Régie et les subventions obtenues (Europe, Etat, Région et Département). Le parking sera entièrement payé par la commune de Barèges. Cette saison, le partenariat avec le Pic du Midi a été renforcé : une carte saison intitulée « Grand Tourmalet » (Barèges + La Mongie + Pic) sera proposée. Elle donnera un accès illimité au Pic durant toute la saison de ski, pour skier ou simplement le visiter.

Il est important de rappeler que c'est un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) qui est l'autorité organisatrice. Ce SIVU du Tourmalet regroupe les communes de Campan, Barèges, Bagnères et Sers : son Président est le maire de Campan, Gérard ARA. La Régie, chargée de l'exploitation des remontées mécaniques est dirigée par un conseil d'administration constitué de membres élus municipaux ou de socio-pros des 4 communes. Son Président est Bernard SANVICENTE, adjoint au maire de Campan.

La situation financière s'est améliorée en 2008 (baisse du déficit) et nous espérons tous que ce prochain mois de décembre sera aussi bon que celui de l'an dernier afin de tenir notre budget prévisionnel. Cette bonne saison associée à un plan d'économies a également permis de nous affranchir des contraintes préconisées par la Chambre Régionale des Comptes qui reste malgré tout, toujours à l'affût.

La décision de non-remplacement systématique des personnels permanents quittant l'entreprise (retraites, démissions) et la demande d'amélioration de la productivité doivent permettre d'atténuer nos coûts de revient. Même si de telles décisions font grincer quelques dents, c'est le prix à payer pour sauver la Régie car il nous faut très vite retrouver la confiance de nos banquiers sans qui aucun nouvel investissement ne pourra être réalisé. Et tout le monde sait bien que ce qui parle pour un banquier, ce sont les chiffres.

## Baptême de rues et numérotation des maisons



La Commune a ouvert un nouveau chantier concernant la dénomination et la numérotation des voies et rues sur l'ensemble de son territoire.

Jean-Pierre Capot est chargé de ce projet, il est assisté de Monsieur Jacques Dupras qui nous a proposé gracieusement ses services et ses compétences et nous l'en remercions vivement.

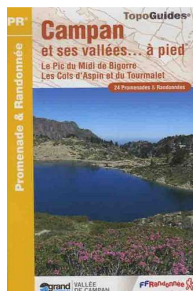
Chaque habitant aura enfin une adresse précise. Cette localisation facilitera la rapidité des interventions des services de secours, elle rendra plus sûre les livraisons à domicile pour les remplaçants de nos facteurs et pour tous les livreurs. Elle aidera aussi à l'identification de chaque maison pour les agents EDF, l'ADMR....

Par ailleurs, elle permettra à la mairie d'élaborer une cartographie précise pour assurer une bonne fiabilité dans la communication d'informations ciblées : revue municipale, information coupure eau ou électricité...

La dénomination existante sera validée si elle est conforme à la réglementation en vigueur. Pour tout changement dans la dénomination existante ou dénomination nouvelle, les riverains seront invités à proposer et à débattre sur l'appellation de leur voie.

Quelques rues du bourg ont fait dernièrement l'objet de cette procédure et de nouvelles appellations issues des propositions des habitants ont été proposées et validées en Conseil Municipal.

## CAMPAN et ses Vallées à pieds !



L'Office de Tourisme de la Vallée de Campan, avec l'aide de la municipalité, l'appui de HPTÉ (Hautes-Pyrénées Tourisme Environnement) et l'assistance technique de la FFRP (Fédération Française de Randonnée Pédestre) a réalisé un topo guide intitulé : « Campan et ses vallées ... à pieds ».

Il répertorie 24 itinéraires allant de la promenade de deux heures à la randonnée plus sportive de sept heures. Un groupe de Campanois(es) a sélectionné les itinéraires, fait du repérage sur le terrain, élagué, fauché, balisé,... afin d'assurer la sécurité des randonneurs et a pris en charge la rédaction des textes.

Ce topo guide a bénéficié du soutien du Conseil Général des Hautes-Pyrénées par l'attribution d'une subvention.

Il est en vente au prix de 8,30 € auprès de l'Office de Tourisme de Campan



## TRAVAUX

De nombreux travaux ont été réalisés tout au long de cette année. Tout d'abord sur **Payolle** avec l'assainissement collectif de l'Espiadet et le grand parking en bordure de route, ainsi que la route du Hourc entièrement remise à neuf pour la satisfaction générale.

Suite à la nouvelle organisation des écoles, l'**école de Sainte Marie** a été partiellement rénovée et rafraîchie durant la période estivale afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles lors de la rentrée scolaire.

Sur le secteur de **Niclade**, des deux versants du col, des travaux importants ont été réalisés pour rendre cette route très fréquentée (cyclotouristes, parapentistes, etc.) enfin agréable et praticable.

Divers travaux d'entretiens ont été effectués pendant les beaux jours.

Concernant les routes non goudronnées, les travaux d'empierrement ont débuté mais ils ont pris du retard en raison d'une panne survenue sur le tractopelle. A suivre si la météo le permet.

Les travaux de **pose des compteurs d'eau** sont quasiment achevés (une dizaine de compteurs reste à poser). L'équipe des agents communaux arrive au terme de ce chantier dans les délais impartis. Bravo !

Les **deux logements sociaux** de la poste du bourg sont terminés et déjà loués. Ceux de Ste Marie sont en bonne voie (livraison prévue fin décembre) et des demandes sont déposées. Le conseil municipal vient de fixer les tarifs de location.

Enfin, du matériel nouveau mais d'occasion est venu renforcer le parc communal :

- un tracteur agricole Landini 90 CV équipé d'une épareuse,
- un tractopelle JCB 3X,
- une mini-pelle et une remorque,
- un pousseur Volvo pour la déchetterie.

Quelques chiffres :

Travaux	Montant global des travaux	Subventions allouées Etat (DGE), Dpt (FAR), Europe (Pallulos),
<b>Assainissement collectif de l'Espiadet (Payolle)</b>	<b>260 000 €</b>	<b>69 200 €</b>
<b>Ancienne école de Ste Marie de Campan (au dessus salle des jeunes) - 2 logements</b> Architecte : M. Fourcade	<b>148 000 €</b>	<b>56 400 €</b>
<b>Poste du Bourg - 2 logements</b> Architecte : M. Nicolau	<b>79 000 €</b>	<b>60 600 €</b>
<b>Voiries</b>	<b>79 800 €</b>	<b>32 600 €</b>
<b>Parking 600 places (Payolle)</b>	<b>88 000 €</b>	-
<b>Piste Boarder-cross (Payolle)</b>	<b>14 000 €</b>	<b>5 500 €</b>
<b>Route forestière du Hourc + Parking Espiadet (Payolle)</b>	<b>90 900 €</b>	<b>60 000 €</b>





## ESPACE PUBLIC INFORMATIQUE

Nouveau service à Campan (ancien office du tourisme). Un animateur vous accueille gratuitement pour une initiation à l'informatique et pour vous familiariser avec internet.

Ouverture :

- lundi et vendredi : 18 à 20 h
- mercredi : 14 à 18 h
- samedi : 9 à 12 h et 13 à 18 h



## YOGA : Nouvelle activité à Campan

Tous les samedis matin depuis le 7 novembre dernier vous est proposée de 10h15 à 11h30, une activité nouvelle : le yoga.

## CLIC



Pour les aînés de plus de 60 ans. Le CLIC vous accueille, vous écoute, vous informe et vous accompagne dans toutes vos démarches de la vie courante. Permanence les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois de 10 h à 12 h.

## Déchetterie

Ouverte les :

**lundi, mercredi, et samedi :**

**de 8 h à 12 h  
et de  
14 h à 17 h**



## « Milles et Une Mie »

boulangerie à Campan propose son service de livraison gratuit de pain, viennoiserie, épicerie, à domicile tous les jours sauf le mercredi.

Pour tous renseignements :

**☎ 05.62.91.73.79**



**Spectacle**  
le 26 décembre  
à 21 H salle des fêtes de Campan

**LA FOLLE VIE DE PATRICK LE SAUMON**  
de Rémy Riffard  
avec Patrick Dubois

UNE PREMIÈRE MONDIALE,  
LA FAUNE DE L'ADOUR ET DE L'ATLANTIQUE EN FOLIE ...

UN SPECTACLE INOUBLIABLE, À NE PAS RATER !!!

Renseignements auprès de l'office de tourisme de Campan

Entrée : 5 euros / personne  
Tarif dégressif à partir de 2 enfants

**JOYEUX NOUVEAU AN**

Bonne Année à toutes et à tous !



## Journée Nationale de la Raquette à Neige Dimanche 10 janvier 2010 à PAYOLLE

Le but de cette journée est de promouvoir le métier d'accompagnateur de montagne et de faire connaître la vallée.

A l'initiative des accompagnateurs de montagne et avec la participation de l'office de tourisme et de la mairie de Campan, cette journée se fera dans un esprit de découverte et de bénévolat.

Pour mémoire : en 2008 la journée nationale avait déjà eu lieu à Payolle et pas moins de 120 personnes y participaient.

Informations à l'Office de Tourisme de Campan au 05 62 91 70 36



## Relais d'Assistants Maternelles « Calinours »

A compter de Novembre 2009, le RAM de Bagnères se délocalise sur Campan et sur Beudéan. Le RAM est un service public de proximité gratuit ; ce n'est pas un organisme employeur d'assistantes maternelles, ni un lieu de garde pour les enfants.

Le RAM assure les missions suivantes :

- ❖ **Lieu de vie** : il permet de rompre l'isolement des assistantes maternelles et permet aux enfants de se retrouver en collectivité. Il propose des temps de rencontre, d'échanges entre les parents, les assistantes maternelles, les enfants et la responsable du RAM,
- ❖ **Lieu d'information** : sur les démarches à effectuer, sur les droits et les obligations de chacun. Il apporte un soutien technique aux parents dans leur fonction d'employeur et aux assistantes maternelles dans la connaissance et le respect de leur statut,
- ❖ **Lieu de services** : il recense les offres et les demandes de garde à domicile d'enfants, informe sur les différents modes de garde et met en contact les parents et les assistantes maternelles.

Le RAM est animé par Madame Marie-Paule LEGAT.

### ➤ Prochaines dates :

- ✓ Campan : 21 janvier de 9h à 11h à la cantine de l'école maternelle
- ✓ Beudéan : 07 janvier de 9h à 11h30 à la salle de garderie de l'école.

(Les deux sites peuvent être fréquentés indifféremment)